

BIOMEDEC 2004

*Sous l'égide de Centrale-Santé (Association des Centraliens)
et le parrainage de l'Académie nationale de médecine*



Pour la 5^{ème} année consécutive,

CENTRALE SANTE* organise **BIOMEDEC** dans le cadre du MEDEC

Parce que les médecins ne peuvent plus ignorer les biotechnologies

- ?? Mettre les biotechnologies à la portée des praticiens.
- ?? Une information pratique, objective et éthique sur les biotechnologies au quotidien
- ?? Une formation aux nouveaux outils liés aux avancées des biotechnologies
- ?? La mise en évidence de nouvelles démarches diagnostiques et de traitement

Parce que le public ne veut plus ignorer les biotechnologies

- ?? Vulgariser autant que possible les biotechnologies pour ne plus se limiter à un discours de spécialistes
- ?? Expliquer et donner des espoirs raisonnables sans céder à la tentation du sensationnalisme
- ?? Aborder différemment certains domaines transversaux de la médecine (fatigue, fièvres inexplicables, allergies...)

Cette Journée est placée sous le haut patronage de

l'ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE

* *Groupement professionnel des métiers de la Santé et des sciences du vivant pour une réponse associative originale aux défis de l'innovation en Santé des professionnels de santé et des anciens élèves de l'Ecole Centrale de Paris. www.centrale-sante.net*

BIOTECHNOLOGIES

- ?? **diagnostics biologiques plus précis**
- ?? **techniques plus sensibles**
- ?? **possibilités d'accéder à une information prédictive**
- ?? **grands espoirs thérapeutiques**

Les techniques de biologie moléculaire et de bio-ingénierie ont permis l'acquisition rapide de connaissances de la structure de **400 allergènes**. La production ultérieure d'allergènes recombinants a mené aux connaissances des multiples isoformes d'un seul allergène, à la sélection d'isoformes se liant peu aux anticorps allergiques et qui pourraient permettre des immunothérapies sans risque. Elle a permis également la caractérisation des **allergènes croisants**. De même, il a été possible d'étudier des fragments de molécules allergéniques, de compléter par la synthèse de différents peptides : les peptides T, immunogéniques, qui pourraient aboutir à des **immunothérapies sans risque** et des peptides B se liant aux IgE, qui à l'inverse trouveraient une application dans un diagnostic biologique plus sensible.

La caractérisation des allergènes majeurs, la possibilité d'évaluation de leurs implications respectives dans les réponses IgE à la substance allergénique naturelle doivent permettre des tests biologiques qui, assortis d'une analyse bio-informatique, non seulement augmenteront l'efficacité du diagnostic, mais également permettront d'aborder une prédiction des allergies croisées et une prédiction de l'évolutivité.

D'autres applications sont les anticorps chimériques anti-IgE, la synthèse de récepteurs solubles de cytokines, qui s'inscrivent dans une stratégie d'inhibition de la réponse effectrice IgE, la synthèse d'oligo-désoxynucléotides (CpG) qui, en association avec des allergènes, devrait permettre la réorientation de la réponse vers les lymphocytes Th1.

ALLERGOLOGIE : **TOUJOURS PAS DE SPECIALITE RECONNUE !**

Il y a environ 1 600 allergologues en France*, dont la moitié seulement sont des **allergologues exclusifs**, c'est-à-dire exerçant l'allergologie à plein temps. L'autre moitié est composée de spécialistes (pneumologues, pédiatres, dermatologues, voire quelques ORL anesthésistes, etc...) exerçant l'allergologie à temps partiel et très variable, le plus souvent dans la limite des aspects allergologiques de leur spécialité d'organe.

Les allergologues sont formés actuellement par deux ans d'études (*capacité d'Allergologie*) sanctionnée par un **examen national sévère**. (48 reçus en 2003). D'autre part, la discipline allergologique connaît un **haut niveau d'exigence de formation continue** car les connaissances sont rapidement évolutives.

Les allergologues ont un statut bâtard. Le Conseil National de l'Ordre les distingue des généralistes en reconnaissant que les allergologues ont abandonné l'exercice de la médecine générale et qu'on ne doit pas leur demander d'assurer la permanence des soins (gardes d'urgences assurées par les généralistes). Mais, l'allergologie reste **une simple compétence et n'est toujours pas reconnue comme une spécialité**.

D'autre part, le remboursement des actes allergologiques repose sur **une nomenclature obsolète** datant d'il y a 40 ans et reconnaissant seulement 3 types d'acte (consultation de généraliste, K15 pour bilan allergologique, K3 pour injection de désensibilisation). Or, on peut répertorier actuellement 25 actes différents. Les réunions qui se succèdent depuis 3 ou 4 ans pour actualiser cette nomenclature en sont toujours au point mort.

Les conséquences sont inquiétantes : il y a de moins en moins de candidats et les nouveaux ne couvrent plus les besoins des départements en retraite. Qui plus est, on assiste à des désinstallations pour insuffisance de revenus. Ceci conduit à un **appauvrissement du tissu allergologique français, non seulement libéral, mais également hospitalier public** puisque la majorité de l'activité allergologique hospitalière repose sur des allergologues libéraux ayant des vacations d'attachés des hôpitaux.

**Syndicat National des Allergologues Français*

BIOMEDEC 2004 LE PROGRAMME

Mardi 16 mars 2004

- 10h-16h30 -

-

« Maladies allergiques : de l'épidémiologie aux biotechnologies »

PROGRAMME

MATIN

Présidents : Professeur M Bourel (Paris) et Professeur DA Moneret-Vautrin (Nancy)

10 h : les maladies atopiques

Pr D Anne Moneret-Vautrin (Service de Médecine Interne, Immunologie Clinique et Allergologie - Nancy)

10h20 : Les tests cutanés dans les allergies alimentaires

Pr Gisèle Kanny (Service de Médecine Interne, Immunologie Clinique et Allergologie – Nancy)

10h45 : pause

11h15 : Les tests cutanés dans l'allergie respiratoire

Pr Alain Didier (Service de Pneumologie – Hôpital Rangueil - Toulouse)

11h40 : Les tests cutanés dans les eczémas de contact

Dr Pascale Mathelier-Fusade (Service de Médecine Interne – Hôpital Tenon - Paris)

12h00 : Allergies oculaires

Dr Daniel Sirbat (Strasbourg)

12 h15 : Actualités allergologiques en 2003

Pr André Taytard (Hôpital Haut-Lévêque – Pessac)

APRES-MIDI

Présidents : Professeur JP Nicolas (Nancy) et Professeur G.Pauli (Strasbourg)

14 h : La biologie dans les allergies alimentaires

Pr Jean-Pierre Nicolas (Laboratoire de Biochimie Médicale et Pédiatrique – Nancy)

14h20 : La biologie dans l'allergie respiratoire

Pr Antoine Magnan (Service de Pneumologie – Hôpital Sainte Marguerite - Marseille)

14h45 : Explorations biologiques dans les allergies médicamenteuses

Pr Pascal Demoly (Service de Pneumologie – Hôpital A de Villeneuve - Montpellier)

15h15 : pause

15h45 : Apports des biotechnologies appliquées au diagnostic des maladies allergiques

Pr Gabrielle Pauli (Service de Pneumologie – Hôpital Lyautey - Strasbourg)

16h15 : Biotechnologies et thérapeutiques du futur

Pr D Anne Moneret-Vautrin (Service de Médecine Interne, Immunologie Clinique et Allergologie - Nancy)

